

4 DECEMBRE 1977.-

=====

ASSE LE BOISNE.-(72)  
poooooooooooo

HEURE : entre 0 H 30 et 01 H 00.

ENQUETE de Christian MALEZIEUX, Jean Marc CONNOIR, Patrick KEFEBVRE, délégué régional.

PREMIER TEMOIN : demande l'anonymat, 22 ans, ouvrier.

DEUXIEME TEMOIN : Alain FOURET, ouvrier dans la même usine que le premier témoin; il habite OISSEAU LE PETIT, chez sa mère.

LES FAITS : Le 4 DECEMBRE 1977, entre 0 H 30 et 01 H 00, les deux témoins sortent du bal de Souge le Ganelon.

Le premier témoin prend Alain FOURET à bord de sa " Diane " afin de le raccompagner à son domicile situé à OISSEAU LE PETIT.

Temps dégagé, lune et étoiles apparentes. Dans la direction d'ASSE LE BOISNE, ils remarquent alors une lueur orange.

PREMIER TEMOIN : "Quand on a vu ça, on a été voir, des fois qu'il y aurait le feu dans une ferme."

Ils traversent la commune d'ASSE LE BOISNE et 500 mètres environ après la sortie de ce village ils trouvent la chose comme posée sur un pré à moins de cinquante mètres du côté droit de la route. Ils arrêtent la voiture.

Dés cet instant les témoins se rendent compte qu'ils se trouvent en présence de l'insolite.

Alain FOURET : " Je suppose qu'il était posé par terre, ou à ras de terre....." .... " Je pensais que c'était pas normal, pas un avion, pas un hélicoptère, rien de tout ça..." Un moment j'ai pensé que c'était une bombe."

PREMIER TEMOIN : " C'était rouge-orange, lumineux, mais ça n'éblouissait pas tellement....."

Alain : "C'était orange comme une langue de feu."

L'objet observé ne fait aucun mouvement, la lumière ne change ni d'intensité ni de couleur. Alain l'observe de sa place dans la voiture, en soulevant la vitre pour mieux voir.

" Ca éclairait toute l'herbe autour."

La forme de l'objet est semi-circulaire, un peu aplatie dans sa partie supérieure.

Alain : " Ca faisait comme une petite voiture à une place, deux mètres de long au moins, sur un mètre vingt de haut."

Les deux témoins<sup>ne</sup> distinguent aucun autre détail, mais les contours sont nets.

Le premier témoin, le conducteur, ne se souvient pas s'il a arrêté le moteur de son véhicule, mais son passager déclare : " J'ai dit : descends de l'auto, on va bien voir ce que ça va faire. Il a mis un pied à terre. J'ai dit : Tu peux arrêter ton moteur, on va entendre le bruit que ça fait.

On a arrêté le moteur, on a attendu un peu pour entendre le bruit; on n'entendait rien du tout."

Mais les deux témoins ont très peur. Cependant mêlée à sa peur Alain ressent comme une attirance, une " envie de s'approcher". Mais la panique l'emporte. L'arrêt ne semble pas avoir dépassé 3 minutes. Ils repartent en trombe : tout marche normalement dans la voiture. Alain mieux placé pour observer du côté droit s'aperçoit que l'objet les suit sur la droite de la route, à deux mètres d'altitude, les dépasse évite une haie en prenant de la hauteur, passe le bois de SAINT VICTEUR en montant très haut et disparaît derrière.

Le premier témoin, très impressionné et occupé à conduire, " les jambes coupées " ne l'a vu que traverser devant lui et disparaître derrière les bois. A cet instant la voiture

n'avait pas parcouru plus de trois cent mètres. Selon les témoins, durant le vol, l'objet n'a pas subi de modifications de forme ou de couleur. Il ne laissait aucune traînée et ne faisait aucun bruit. L'engin, d'après Alain avançait dans le sens de la longueur.

Les deux jeunes gens traversent le bois de SAINT VICTEUR et prennent la direction de OISSEAU. Sur cette route la campagne est assez dégagée. Sur la droite le passager de la voiture aperçoit à nouveau l'engin à une distance d'environ deux cents mètres, les précèdent légèrement à une altitude approximative de cinq mètres. Puis il prend de la vitesse et disparaît à nouveau dans la direction de OISSEAU.

Les deux témoins poussés par la curiosité emprunteront à OISSEAU la route nationale sur 150 mètres en direction de BEAUMONT sur SARTHE et verront l'objet stationner dans le ciel, derrière la gendarmerie.

Alain : Là on a dit " C'est bien; on l'a assez vu et on est rentré chez nous...."

Le bruit de leur aventure s'étant propagé jusqu'aux gendarmes de OISSEAU, ces derniers font une enquête quinze jours plus tard. Ils ne trouvent aucune trace sur le terrain présumé de l'atterrissage.

Encore moins l'enquêteur de LDLN, un mois après l'évènement, le sol étant détrempé par de nombreuses pluies et piétiné par le bétail.

A la question : Après ce qui vous est arrivé avez vous envie d'en savoir plus sur le phénomène ? Le premier témoin a répondu " Non " et Alain FOURET a déclaré : " J'aimerais bien savoir quels sont les gens qu'il y a dedans, et comment ça marche ce machin là"

Tous deux affirment dormir normalement depuis leur ~~le~~ observation, ne pas faire de rêves particuliers et n'avoir aucun trouble. Leurs deux montres marchent comme avant.

**IMPRESSIONS DE L'ENQUETEUR :** Les deux témoins s'expriment avec un fort accent du terroir. Leur vocabulaire est bien à eux, leur sincérité ne fait aucun doute pour moi.

Le premier témoin, conducteur de la voiture, semble d'un caractère très renfermé, loin de rechercher une quelconque publicité. Durant mon enquête il répondra de bonne grâce à mes questions mais ne parlera que très peu spontanément.

" Il n'est pas très hardi " dira son père qui répondra souvent à sa place, comme lui servant d'interprète.

Son naturel et son entourage le pousse à demander l'anonymat; je ne trouve pas d'autre motif à cela.

Il ne lit que peu le journal et n'a eu connaissance des OVNI que par la radio mais sans y prêter attention.

Le second témoin, Alain FOURET, parle plus volontiers de l'observation, il n'a pas peur de voir son nom sur les journaux. Paraissant avoir plus d'autonomie que son compagnon, il s'exprime plus librement. Il affirme n'avoir jamais entendu parler d'OVNI avant son aventure.

#### CONTRE ENQUETE :

Le 10 AOUT 1978 nous avons refait en voiture avec les deux témoins de l'observation rapprochée d'ASSE LE BOISNE, Alain FOURET et son compagnon de travail qui a demandé l'anonymat, le trajet de Souge le Ganelon à Oisseau le Petit. Certaines précisions sont apparues mais certains " flous " également :

1° Le conducteur de la voiture s'est approché en bordure du pré afin de mieux observer.

2° La distance entre l'objet et les observateurs est plus proche de 30 mètres que des 50 estimés lors de la première enquête.

3° Ni Alain ni son ami n'ont vu décoller " l'objet ".

4° Ils ont aperçu plusieurs fois " l'objet " (lorsque celui-ci n'était pas caché par la topographie, les arbres et les petits bois); comme précédant leur véhicule sur la gauche de la route, avant la traversée de SAINT VICTEUR.

5° Après ST VICTEUR il semble que l'objet ait été plus éloigné de la voiture des témoins et aussi à une altitude plus élevée par rapport aux données de la première enquête.

6° " Posée " dans le pré, la " chose " n'éclairait ni le paysage autour d'elle, ni l'herbe en son immédiate proximité .

ANNEXE AU RAPPORT D'ENQUETE DE L'OBSERVATION RAPPROCHEE  
d'ASSE LE BOISNE, voir fiche du 3 Décembre à OISSEAU LE PETIT  
entre 22 H 00 et 22 H 30.

LDLN N° I88 (OCTOBRE 1979) P. 25.26.27.